

Le CROS invité au forum de l'arbitrage Le Jeudi 2 octobre 2008

Cinq ans après BUT, La Poste s'engage à son tour en faveur de l'arbitrage au sein des Fédérations Françaises de Basket-ball, de Handball, de Football et de Rugby.

Ce partenariat est né de la volonté du Président de La Poste, Jean-Paul BAILLY, qui souhaitait depuis longtemps associer son entreprise.

"Ce partenariat reflète parfaitement la convergence des valeurs portées par La Poste et l'arbitrage: valeurs managériales, éthique, professionnalisme, respect des règles, rapidité de décision".

A cet effet, La Poste multiplie les actions afin de montrer son engagement pour promouvoir les valeurs que peut véhiculer l'arbitrage :

- ✦ Rédaction d'une Charte de l'Esprit Sportif
- ✦ Création d'un nouveau timbre, emblème de l'Esprit Sportif
- ✦ Organisation de Journées de l'Arbitrage
- ✦ Organisation de Forums de l'Arbitrage
- ✦ Création d'écoles d'arbitrage
- ✦ Confection de maillots pour les arbitres aux couleurs de La Poste



Jeudi 2 octobre 2008, La Poste nous a fait le privilège de mettre à l'honneur notre opération « Sport en Milieu Carcéral » (qui permet, entre autre de former des arbitres en football) lors de son forum de l'arbitrage au Domaine de la Baronnie à BRETTEVILLE SUR ODON.

Ce dernier avait d'autre part pour objectif d'exposer différents témoignages d'arbitres hommes et femmes issus de disciplines et de parcours différents.

Ainsi, sous la conduite de Monsieur Michel LEGORJUS, animateur sur France Bleu, un débat riche en témoignages a pu être réalisé sous forme de deux tables rondes.

Ce dernier a donc pu, micro en main, guider nos arbitres qui n'étaient plus pour une fois, les maîtres du jeu sur le terrain. A l'affiche durant cette soirée :

- ✦ Des arbitres : Carole DELAUNAY (Basket-ball), Mickael LESAGE (football), Julien MANSART (basket-ball), Pascal PITET (Handball), ...
- ✦ Un éducateur : Patrick GONFALONE
- ✦ Un ancien sélectionneur de l'équipe de France de Basket-ball : Michel GOMEZ
- ✦ Un Docteur en Psychologie du Sport : Jean-François SALOMON
- ✦ Un représentant du CROS de Basse-Normandie : Monsieur Daniel DIGUET



La confrontation d'idées des différents acteurs interrogés nous a permis de découvrir toute la complexité de recruter de nouveaux arbitres, et encore plus de les fidéliser pour qu'ils puissent s'investir sur du long terme dans le monde sportif.

Monsieur SALOMON insistera d'ailleurs sur le fait que tout est d'abord une question de motivation. Reste à savoir quels sont les critères de motivation qui rentrent en ligne de compte ? Autrement dit, qu'est-ce qui peut être valorisant pour eux dans le fait d'arbitrer et de se sentir ainsi valorisés, estimés, utiles, ... vis-à-vis de leur discipline sportive ?

Question d'autant plus délicate selon Monsieur LESAGE, puisque selon lui, les médias n'aident pas à la promotion de l'arbitrage. En effet, ces derniers nous exposent chaque semaine des images chocs de non respect des lois du jeu et des arbitres sur les terrains de sport. Nous comprenons donc bien toute la difficulté à recruter de nouveaux arbitres, notamment chez les jeunes qui n'ont plus envie de rentrer dans l'arène pour conduire des matchs de peur d'être victime d'agressions de la part des joueurs.

Occasion alors pour nous de soulever la question du bon et du mauvais arbitre. Les hommes sont-ils meilleurs ou pas que les femmes dans le domaine de l'arbitrage ? Est-il plus facile d'arbitrer un match féminin ou masculin ? Selon Patrick GONFALONE, il n'est possible d'arbitrer que si nous avons une bonne connaissance du jeu. Ainsi, les sportifs de haut niveau seraient privilégiés de par leur compétence accrue dans l'analyse rapide et efficace des actions durant les matchs. Le travail fait également partie intégrante du jeu. La réussite de certains arbitres ne seraient donc pas liée au hasard de la roulette russe, mais bien par le fruit d'un grand investissement dans leur discipline sportive.

Il semblerait tout de même qu'une différence significative soit présente en ce qui concerne l'arbitrage des femmes et celui des hommes. Selon Monsieur SALOMON, les femmes s'exprimeraient plus par le biais de la parole alors que les hommes se focaliseraient plus sur des attitudes, des comportements.

D'autre part, il ne faut pas oublier qu'un arbitre est avant tout un être qui a son caractère et ses idéaux.



Pourtant « l'Homme de Loi » est chargé de contrôler ses émotions pour pouvoir être dans la capacité de gérer au mieux n'importe quelle situation sur le terrain, même les plus délicates.

Afin de former au mieux nos petits arbitres, il est donc important de les suivre et de les guider tout au long de leur parcours. Monsieur LESAGE caressa ainsi l'idée de plus responsabiliser les clubs pour que la détection et le suivi soient pris en charge par le club lui-même. En effet, un jeune ne prendra pratiquement jamais l'initiative d'entamer une démarche de formation à l'arbitrage. Petit clin d'œil alors sur notre opération « Sport en Milieu Carcéral » qui mise tout sur le suivi et l'accompagnement des détenus par les clubs une fois sortis de la Maison d'Arrêt.

En guise de clôture de ce débat, Monsieur LESAGE exposa les 2 notions primordiales auxquelles un arbitre doit requérir :

« Maîtrise de soi » et « Lucidité »